CEDT

CONFÉDÉRATION
EUROPÉENNE
DES DÉTAILLANTS
EN TABAC

AU SERVICE DES BURALISTES EUROPEENS

DEPUIS 60 ANS

CEDT
AU SERVICE DES BURALISTES EUROPEENS
DEPUIS 60 ANS

Les buralistes européens au service des citoyens dans toute l'UE

La Confédération Européenne des Détaillants en Tabac (CEDT) rassemble les associations nationales des détaillants de tabac en Europe.

Son principal objectif est de promouvoir les intérêts de près de 130.000 petites entreprises familiales professionnelles au service des Etats et des citoyens de l'UE et faire entendre leurs voix en entretenant un dialogue permanent avec les institutions européennes, les députés européens et les acteurs de leurs réseaux pour faire remonter leurs préoccupations sur les enjeux européens de leurs secteurs d'activité.

La CEDT soutient toute initiative qui renforce la protection de son réseau européen de buralistes contre les phénomènes de contrebande et de contrefaçon et qui favorise la reconnaissance de son rôle de défense de la légalité dans le cadre d'un système de vente des tabacs manufacturés et autres produits sensibles encadré par les Etats à travers des réseaux détenteurs de licences ou concessions.

La CEDT a aussi pour vocation d'être proche des buralistes et de faire connaitre leur profession et son évolution afin qu'ils puissent continuer à assurer les services de proximité aux populations.

CEDT La Gouvernance

Le Comité Exécutif, composé de quatre membres élus présidents nationaux ou régionaux des buralistes dans leurs pays respectifs, réalise les actions nécessaires pour atteindre les objectifs de la Confédération. Il coordonne les activités et commissions de travail et décide des principales stratégies de communication de la CEDT.

Président
Peter Schweinschwaller
AUTRICHE

Vice-Président
Philippe Coy
FRANCE

Secrétaire Général
Mario Antonelli
ITALIE

Trésorière
Miguel Ángel Martínez
ESPAGNE

CEDT Les membres

Président Xavier Deville
BELGIQUE

Président Antal Lengyel
HONGRIE

Président Theodoros Mallios
GRECE

CEDT - Dublin

➤ Italie	**FEDERAZIONE ITALIANA TABACCAI**	www.tabaccai.it
➤ France	**CONFEDERATION DES BURALISTES**	www.buralistes.fr
➤ Espagne	**UNION ESTANQUEROS**	www.union-estanqueros.com
➤ Autriche	**WKO - TABAKTRAFIKANTEN**	www.wko.at
➤ Hongrie	**HUNGARIAN TOBACCONISTS ALLIANCE**	www.mdksz.hu
➤ Grèce	**GREEK FEDERATION OF KIOSKS RENTERS**	www.peripteranews.gr
➤ Belgique	**ASSOCIATION DES LIBRAIRES-PRESSE FRANCOPHONES**	www.prodipresse.be

Pour toutes informations approfondies sur le réseau des buralistes européens de la CEDT, envoyer un email à info@cedt.eu

Pour toutes demandes spécifiques de la Presse et des Médias, envoyer un email à webcommunication@cedt.eu

LES BURALISTES EN EUROPE

Les buralistes européens représentent le plus grand réseau de commerces de proximité spécialisé dans la vente de produits sensibles (tabac, vapotage, jeux, CBD et autres) et services d'utilité locale. Ils garantissent aux citoyens la légalité d'un réseau de vente pour les produits sensibles, dans le cadre d'une consommation adulte et responsable, en respectant les normes nationales et européennes en matière de santé.

Détaillants de tabac: réseau responsable et encadré

Cinq gouvernements européens accordent l'exclusivité de vente au détail du tabac à un réseau de buralistes. Parmi les monopoles d'État en Europe (France, Espagne, Italie, Autriche et Hongrie) certains existent depuis plus de cent ans et d'autres ont été instaurés récemment. Dans les pays européens disposant d'un monopole d'Etat sur la vente au détail des produits du tabac, l'Administration de Régulation et de Protection des buralistes dépend ou est directement liée au Ministère de l'Economie et des Finances. Tous ces buralistes ont une double activité: ils sont préposés à l'administration et reçoivent une formation spécifique pour vendre ce produit particulièrement sensible du point de vue de la santé publique, et sont, par ailleurs, des petits commerçants indépendants.

Les systèmes de distribution et de vente au détail des produits du tabac encadrés par les Etats sont de plus en plus adoptés en Europe car ils garantissent l'application des politiques de santé publique, assurent des recettes fiscales aux Trésors Publics et représentent un obstacle au développement du marché illicite.

Les buralistes européens au service des citoyens

Les buralistes européens qui vivent au plus près des populations, sont les premiers commerces de proximité en Europe grâce à un maillage unique, une grande disponibilité et une amplitude d'horaires d'ouverture très large, soit en moyenne 12 heures par jour et au moins 6 jours sur 7.

Ce sont 130 000 entreprises familiales, qui outre les produits du tabac, proposent une myriade d'autres produits et services d'utilité publique. À des rythmes différents, selon les exigences régionales, cette profession évolue constamment pour mieux répondre aux besoins de ses clients fumeurs et non-fumeurs. On estime à 45 % les citoyens européens qui fréquentent quotidiennement les buralistes en Europe.

Le buraliste européen s'adapte constamment aux besoins d'un marché et d'une société modernes en perpétuelle évolution, prouvant sa réactivité face aux nouvelles exigences des consommateurs et des organismes publics. Ainsi, son rôle prend toujours plus de valeur et son ancrage territorial est fermement renforcé.

La pandémie de la Covid-19 a montré que les buralistes en Europe sont vraiment des commerces incontournables. Les gouvernements qui les ont considérés comme commerces essentiels en autorisant leur ouverture pendant les confinements ont pu compter sur cette profession pour assister et aider les citoyens. Dans quelques pays de l'EU, ils ont été les premiers commerces à distribuer des masques à la population. Leur caractère de lien social a été mis en avant pendant la pandémie, tant en milieu rural que dans les centres urbains.

Le buraliste européen d'aujourd'hui est un point de référence, capable d'offrir des solutions à toute la communauté. Le buraliste moderne en Europe représente un magasin de quartier ou de village: un important centre d'agrégation, où les petits embarras du quotidien peuvent être facilement résolus.

Aujourd'hui plus que jamais, la présence en Europe de nos réseaux de buralistes assure une véritable promotion des territoires et de la ruralité. Une dynamique importante qui a été soulignée lors du Forum des Buralistes à Paris le 9 février 2022, à l'occasion du semestre de la présidence française du Conseil de l'Union européenne.

Pour plus d'informations sur le contenu du forum cliquez sur le lien suivant: *https://bit.ly/3TLXoWs*

Les buralistes sont des centres multiservices

Dans les bureaux de tabac en Europe, selon les pays, il est possible d'acheter des produits de première nécessité, des produits locaux mais aussi des jeux d'argent (loterie, jeux de grattage, paris hippiques et sportifs), des produits de téléphonie et d'internet, des services bancaires, des services postaux, des services de paiement de factures, des titres de transport, billets de spectacles, etc. En outre, leur dynamique de transformation les conduit à accepter de plus en plus de missions de service public. Souvent, certains acteurs du tertiaire désertent les quartiers et les villages car ils ne peuvent plus assurer un soutien financier à leurs agences locales, telles que les banques et les bureaux de poste. Au fil du temps, les buralistes européens se sont progressivement approprié certaines caractéristiques autrefois réservées aux secteurs d'activité, tout en restant reconnaissables et en conservant leur caractère originel, leur ADN.

ZOOM SUR LES BURALISTES PAR NATION

ITALIE

Les tabaccai, le Réseau de l'Etat, dense et étendu

Le réseau des buralistes italiens est composé de petits entrepreneurs familiaux qui opèrent dans le commerce de détail en tant que concessionnaires d'État avec lesquels ils signent un contrat, recevant une licence spécifique. Les employés sont environ 130 000 entre propriétaires, assistants et employés.

Le réseau des buralistes compte actuellement 52 500 points de vente qui accueillent quotidiennement 15 millions de citoyens, et est le réseau le plus étendu du pays (un buraliste pour environ 1 100 habitants). Pour obtenir l'aptitude professionnelle à exercer l'activité, la législation en vigueur établit l'obligation de suivre un cours de formation préparatoire et habilitante, suivi de cours de perfectionnement périodiques.

Outre la vente de tabac et produits assimilés, traditionnels ou de nouvelle génération, la vente de cigarettes électroniques, la récolte des mises des jeux de hasard, les buralistes fournissent divers services, dont beaucoup sont d'utilité publique: paiement des impôts, frais de services publics (eau, électricité) et pénalités, délivrance de certificats d'état civil, recharges téléphoniques, billetterie pour trains et transports en commun, vente de titres de voyage, timbres, timbres fiscaux, cartes de crédit prépayées, dépôts et retraits de colis postaux. Pour cette raison, le réseau des buralistes italien est souvent défini comme une «filiale de l'administration publique». Le revenu annuel assuré par la vente des produits du tabac est d'environ 14 milliards d'euros entre accises et TVA.

Pour plus d'informations, téléchargez notre brochure au lien suivant: *https://bit.ly/3ExjQxn*

FRANCE

La Transformation réussie des buralistes français

La «carotte rouge » du premier commerce de proximité: cette enseigne des buralistes a toujours été présente dans le paysage des Français. Elle révèle le maillage territorial d'un réseau de 23 500 points de vente de tabac, de produits du vapotage et de jeux, confortée par une offre répondant aux multiples besoins de proximité. 10 millions de clients poussent chaque jour leurs portes (42 % ne consommant pas de tabac).

Leur statut officiel en fait des relais des services publics pour la vente de timbres fiscaux et leur dynamisme propre les a amenés à innover avec, par exemple, le lancement réussi de l'activité d'ouvertures de compte courant pour la banque Nickel.

14 800 buralistes sont diffuseurs de presse. 13 400 sont café/bar/restaurants.

La «carotte tricolore» de la Transformation: confrontés aux conséquences du choix français d'une politique tarifaire forte du tabac et sous l'impulsion dès 2017 de leur président Philippe Coy, les buralistes se sont engagés - avec le soutien financier de l'Etat, négocié par leur Confédération - dans un grand plan de transformation de leurs points de vente.

Ce plan vise à optimiser leur surface commerciale, à développer leur offre en produits et services tout en respectant leur ADN de la vente tabac et d'autres produits nicotinés.

Cette Transformation, symbolisée par une nouvelle «carotte tricolore», répond à une démarche rigoureuse (audit préalable obligatoire, suivi et contrôle des dossiers par l'administration de tutelle):

5 350 buralistes sont actuellement impliqués dans cette démarche, 2 200 ont terminé leurs travaux.

«Commerçants d'utilité locale»: ce renouveau de la profession renforce plus que jamais le rôle d'acteurs de territoires des buralistes. Depuis deux ans, 13 000 buralistes sont devenus «points paiement de proximité» pour l'encaissement de certaines fiscalités locales. Et c'est au nom des valeurs d'humanité, de proximité et de responsabilité que le réseau continue à innover: vente de billets de train; accueil de distributeurs de billets de banques; engagement dans des démarches RSE (mégots; soutien aux sapeurs-pompiers).

Un réseau qui puise dans son maillage l'énergie de son avenir.

Pour plus d'informations, téléchargez notre brochure au lien suivant: *https://bit.ly/3VhnIsr*

ESPAGNE

Le gouvernement conforte le réseau des *estanqueros*

Le réseau des *estanqueros* (buralistes) compte 13 000 points de vente tabac qui accueillent environ 11 millions de consommateurs. Ce sont de petites entreprises familiales à qui l'Etat accorde une concession pour la vente au détail du tabac. Depuis quelques années, les débitants espagnols font face à un processus de changement rapide pour s'adapter aux évolutions législatives et aux nouvelles conditions du marché. À la suite d'une modification du règlement du réseau des revendeurs d'Etat (*Reglamento de la Red de Expendedurías del Estado*), un processus de réorientation entrepreneuriale a démarré afin de donner un élan au débit de tabac comme partie intégrante d'un réseau moderne de distribution du tabac et d'autres produits, à même de garantir le présent et le futur de plus de 25.000 familles qui dépendent de ce secteur du commerce de détail.

Le Conseil des ministres a récemment approuvé l'avant-projet de loi sur le marché du tabac et des autres produits assimilés qui précise que le régime de contrôle de la fabrication, de la distribution et du commerce de détail des cigarettes électroniques et des nouveaux dispositifs de tabac sera progressivement assimilé à celui du tabac conventionnel, le tout conformément aux recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et des autorités sanitaires. Soit une vente exclusive de ces produits dans les débits de tabac (*estancos*) à mettre en place dans un délai de 5 ans.

Pour plus d'informations, téléchargez notre brochure au lien suivant: *https://bit.ly/3ExeWAI*

AUTRICHE

Les *Tabaktrafiken* sont le plus grand réseau d'entreprises sociales du pays

L'Autriche compte 5 014 *Tabaktrafiken* (buralistes) dont 2 273 *Tabakfachgeschäfte* (débits purs) et 2 741 *Tabakverkaufstelle* qui sont des points de vente tabac en complément d'un magasin avec un permis de vente et non une licence et sont généralement installés dans des zones où il n'y a pas de *Tabaktrafiken*.

Depuis 160 ans, les licences de vente de tabac sont accordées en priorité à des personnes handicapées (dont le handicap est d'au moins 50%) ou à un membre de la famille du buraliste qui l'aura aidé à temps plein dès la création du *Tabaktrafik* et ce pendant 5 ans.

Quand un buraliste en situation de handicap ne peut pas travailler toute la journée ou ne peut réaliser certaines tâches, alors sa famille (parents, épouses et enfants) pourra lui succéder dans la reprise du débit. 1 226 buralistes (53,9%) sont tenus par des entrepreneurs en situation de handicap.

Les *Tabaktrafiken* autrichiens vendent aussi d'autres produits comme les jeux d'argent traditionnels (loto, loteries...) des services postaux complets de la vente du timbre postal à la réception et à l'envoi de colis, des journaux, de la papeterie, de la téléphonie, des cartes de paiement prépayées, des services bancaires.

Pour plus d'informations, téléchargez notre brochure au lien suivant: *https://bit.ly/3STNPE3*

HONGRIE

Tous les produits sensibles encadrés par l'Etat

Le nouveau système de distribution du tabac en Hongrie a été introduit le 1er juillet 2013. Avant cette date, les consommateurs avaient accès facilement et partout aux produits du tabac (magasins d'alimentation, stations-service, centres commerciaux, etc.), mais depuis la nouvelle législation, ces articles et leurs accessoires ne peuvent être vendus que dans les débits de tabac nationaux spécialement créés, dans le respect de conditions de fonctionnement rigoureuses. À partir du moment où des produits sensibles (tabac, jeux, alcool) y sont vendus, l'accès aux dohány kiskereskedők (débits de tabac) est interdit aux mineurs. Depuis 2016, le gouvernement a également confié aux dohány kiskereskedők la vente des cigarettes électroniques (dispositif et produits). De 42 000 points de vente, le réseau est passé à 5 500 débits, soit une baisse de 87 % des points de vente en seulement deux jours en juillet 2013. Aujourd'hui la Hongrie compte un buraliste pour 4 000 habitants.

L'Autorité de surveillance des activités contrôlées qui remplace l'ancienne agence de monopole et reprend ses fonctions dévolues par la loi sur la réduction du tabagisme chez les mineurs et la vente au détail du tabac, est opérationnelle depuis le 1er octobre 2021; elle supervise l'ensemble du commerce du tabac, les jeux d'argent et les actes judiciaires.

Les bureaux de tabac hongrois peuvent vendre une gamme d'autres produits, stipulés par la loi, tels que des boissons alcoolisées, des sodas, des glaces industrielles, des produits de collation ou des recharges téléphoniques. Ce jeune réseau joue de plus en plus un rôle social auprès des citoyens hongrois.

Pour plus d'informations, téléchargez notre brochure au lien suivant: *https://bit.ly/3S6ETKF*

GRECE

Les Periptera font partie du paysage urbain depuis plus d'un siècle

Jusqu'en 2011, la vente au détail des produits du tabac était confiée à 90% aux *periptera* (kiosques), dont les gérants étaient presque exclusivement des personnes handicapées et des victimes de guerre.

À la suite de la crise de 2010 et de la libéralisation de la vente du tabac en 2012, le nombre de kiosques grecs a été divisé de moitié. Jusqu'en 2010, le réseau comptait plus de 11 000 kiosques.

En 2019, on n'en dénombre plus que 5 500 dans tout le pays, dont 1 700 en Attique et 500 à Athènes. Néanmoins, ils restent le commerce de proximité préféré des Grecs. Malgré son espace exiguë, 15 m2 en moyenne, le *periptero* stocke de tout et s'adapte selon son emplacement. En plus du tabac, des journaux, de la téléphonie mobile et ses accessoires, des tickets de transports et des jeux de grattage, les kiosques grecs vendent aussi beaucoup de boissons, y compris alcoolisées, de produits laitiers, des sandwiches et bien sûr des glaces industrielles. Les *periptera* sont ouverts 7j/7, 18 heures par jour, et certains sont même ouverts 365 jours par an 24 h/24. Aujourd'hui la Grèce compte environ 20.000 points de vente de tabac dont environ 6.000 sont des kiosques qui génèrent environ 55% du chiffre d'affaires de tabac car les *periptera* sont installés dans des endroits stratégiques, où passent et où se réunissent de nombreuses personnes: trottoirs, passages piétons, les places, etc., ce qui génère des ventes spontanées. Ces petites entreprises familiales entretiennent un lien social avec leurs clients et le voisinage et peuvent être d'une grande aide pour la recherche de logement, l'orientation, les adresses utiles et diverses autres informations.

Pour plus d'informations, téléchargez notre brochure au lien suivant: *https://bit.ly/3SSYAXq*

BELGIQUE

Les libraires-presse, veulent devenir le "réseau de référence" pour la vente de produits sensibles

Etant donné que la vente de tabac en Belgique n'est pas soumise à monopole, les cigarettes sont vendues un peu partout. Les commerces qui souhaitent devenir des points de vente tabac demandent simplement une attestation de vente de tabac auprès de l'administration publique des douanes et accises. Le pays compte actuellement 13 207 points de vente tabac.

Historiquement, après-guerre le libraire-presse (marchands de journaux) était la personne de référence pour la vente du tabac. Par la suite sont apparus les distributeurs automatiques, l'HORECA, les grandes surfaces, les stations d'essence et les night shops. Néanmoins, cette profession résiste dans le temps, car avec ses 2 378 librairies-presse elle représente aujourd'hui à elle seule 18% de l'ensemble du réseau des revendeurs de tabac.

Dans le cadre d'une stratégie de génération sans tabac d'ici 2040, le gouvernement belge entend réduire drastiquement le nombre de fumeurs de tabac traditionnel. Cette mesure prévoit notamment une réduction du nombre de points de vente de produits de tabac ou encore, comme le suggère le Conseil Supérieur de la Santé dans sa note de juin 2022, la création d'un réseau référent pour promotionner la cigarette électronique comme alternative moins nocive. Le président de Prodipresse, Xavier Deville, avait déjà proposé au gouvernement belge, lors d'une conférence de presse organisé le 15 janvier 2020 au siège de la CEDT (Confédération européenne des Détaillants de Tabac) à Bruxelles, que les librairies-presse-tabac et les débits de tabac puissent devenir le «réseau référent» pour la vente de produits sensibles, à l'occasion d'une révision des conditions de distribution des produits des cigarettiers en Belgique.

Les libraires-presse sont avant tout des commerces de proximité d'utilité publique. Ces magasins de journaux belges, sont ouverts très tôt, et leur répartition assure encore qu'il s'en trouve un à proximité du domicile ou du lieu du travail, ou sur le trajet entre les deux. En outre, bien que les produits de presse, les produits du tabac et les jeux de hasard forment les «trois piliers» historiques du secteur, ils ne sont plus aussi lucratifs et l'avenir de cette profession se profile dans la diversification de l'offre. Face à cette conjoncture, les libraires-presse belges réagissent et veulent faire évoluer leur métier.

A l'arrivée du paquet neutre en 2018, Prodipresse avait présenté au Ministre des PME et au Ministre de la Santé, un plan pour affirmer sa volonté de s'inscrire pleinement dans la prévention du tabagisme en soutenant certaines propositions de la Commission Santé, comme la commercialisation des produits du tabac exclusivement chez les libraires-presse. Dans l'absolu, les libraires-presse souhaitent devenir le réseau référent pour la vente des produits alternatifs au tabac.

Pour plus d'informations, téléchargez notre brochure au lien suivant: *https://bit.ly/3em1N2F*

CEDT CONFÉDÉRATION EUROPÉENNE DES DÉTAILLANTS EN TABAC

CONFEDERATION EUROPEENNE DES DETAILLANTS EN TABAC

Commission Communication de la CEDT

Septembre 2022

CEDT

Rue Montoyer, 31 – 1000 Bruxelles

Tel : + 32 (0) 27721305

info@cedt.eu

www.cedt.eu